

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2021-006

Date de convocation : 15 février 2021

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres votants : 20

L'an deux mille vingt et un, le **23 FEVRIER** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, BRUNEL, FERLET, GIRAUD, MARTIN, GIORGIO, PASCUAL, BURLET, BOBICHON, COQUARD, DIDELET, BOICHON, GROSSIORD, BOUKACEM, LHOPITAL.

MMES MABON, BERTIN, BELIER-COLLONGE, LAFONT.

Secrétaire de séance : M. COQUARD

Objet : Renouvellement de la convention passée avec le SIAHVY et fixant les modalités d'intervention du technicien

Monsieur le Président explique au Comité que la convention passée avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY) fixant les modalités d'intervention du technicien arrive à son terme, et qu'il convient de la renouveler pour l'année 2021.

Pour rappel, La participation du SIAHVY est de 600€/mois pour 2 jours/mois.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

***APPROUVE** la convention à passer avec le SIAHVY pour la mise à disposition du technicien du SIDESOL pour une mission d'appui technique.

* **AUTORISE** le Président à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le

Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 05/03/2021

Application agréée E-legalite.com